Bloc ASV : Améliorer la prise en charge de la douleur



FORMATRICE : Amandine BOUVIER

PUBLIC : ASV
PRÉREQUIS : ASV travaillant en structure vétérinaire
DURÉE : 16h30
NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : Minimum 6 / Maximum 12
Lieu accessible aux personnes handicapées. Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.

HORAIRES :
J1 : 8h45 à 13h00 et 14h00 à 18h00
J2 : 8h45 à 13h00 et 14h00 à 18h00
DATES & LIEU :
13 & 14 mai 2027 - Lyon
€ TARIFS :
Prix adhérent 1052 € HT
Prix non-adhérent 1262 € HT



Objectifs de la formation et compétences visées

1. Intégrer les bases de la douleur, sa diversité, ses mécanismes d'action et les outils pour la détecter et l'évaluer
2. Accompagner le propriétaire à l'accueil, l'orienter et l'aider dans la prise en charge globale de la douleur de son animal
3. Aider les vétérinaires dans la gestion de la douleur des animaux hospitalisés, assister le vétérinaire sur l'analgésie lors d'une chirurgie et agir à travers diverses actions de nursing
4. Intégrer les bases de la physiothérapie
5. Accompagner le propriétaire sur la compréhension de la prescription du vétérinaire concernant les actes physiothérapeutiques en fonction de l'atteinte de l'animal
6. Aider les vétérinaires dans la réalisation des séances de physiothérapie, notamment sur la réalisation des massages thérapeutiques et des divers exercices de kinésithérapie



Les participants auront toutes les clés en main pour aider les vétérinaires dans la prise en charge de la douleur et la mise en place de la physiothérapie au sein de la clinique et plus particulièrement sur la réalisation des massages, lors de consultations ou sur les animaux hospitalisés.

Programme

Jour 1

Module ASV 1 - L'animal douloureux, une approche globale

8h45 - 9h00 : Accueil des participants et présentation

9h00 - 10h30 : La douleur, un univers aux multiples visages

- Le trajet de la douleur : comment une lésion conduit à une sensation douloureuse.
- Repérer les différentes atteintes (ex. articulaire, viscérale, nerveuse) et les douleurs qu'elles provoquent.
- Intégrer que la douleur est une expérience individuelle qui varie d'un animal à l'autre.
- Détecter les signes de douleur chez un animal

10h30 - 10h45 : Pause café

10h45 - 12h00 : Diversité dans les douleurs ressenties

- Les douleurs nociceptives inflammatoires et viscérales
- Les douleurs neuropathiques
- Les douleurs nociplastiques
- Considérer les douleurs mixtes : l'arthrose comme exemple d'une douleur multimorphe.

12h00 - 13h00 : Pause déjeuner

13h00 - 13h30 : Prise en charge d'un animal douloureux - CAS PRATIQUE N°1

- Orienter l'entretien d'accueil : quelles questions poser pour repérer les signes de douleur et recommander une consultation ?
- Différencier douleur aiguë vs douleur chronique.

13h30 - 15h00 : Prise en charge d'un animal douloureux - CAS PRATIQUE N°2

- Influence des émotions sur le ressenti de la douleur chez les animaux : comment favoriser les émotions positives dès l'arrivée en clinique ?
- Chirurgie : gestion de l'animal anesthésié au cours des différentes étapes chirurgicales
- Outils analgésiques : comprendre les solutions pharmacologiques utilisées par le vétérinaire
- L'évaluation de la douleur aiguë en hospitalisation : intérêts et outils disponibles
- Accompagner des propriétaires dans la mise en place d'un protocole thérapeutique et favoriser l'observance des traitements

15h00 - 15h15 : Pause café

15h15 - 16h30 : Prise en charge d'un animal douloureux - CAS PRATIQUE N°3

- Installer un environnement émotionnel positif et apaisant en hospitalisation et assurer un nursing rigoureux.
- Accompagner le propriétaire lors de l'hospitalisation de leur animal et dans la mise en place d'une alimentation thérapeutique

16h30 - 17h45 : Prise en charge d'un animal douloureux - CAS PRATIQUE N°4

- Les outils d'aide à l'évaluation de la douleur chronique : conseils et accompagnement dans l'utilisation des CSOM
- Les biothérapies et la mise en place des CRI en hospitalisation : usages et précautions
- Conseiller le propriétaire pour l'aménagement du domicile et le choix d'aliments/compléments adaptés en cas de douleur chronique.

17h45 - 18h00 : Retours et échanges sur le contenu de la formation ; questionnaire de fin de formation



Programme

Jour 2

Module ASV 2 - Les bases de la physiothérapie en clientèle vétérinaire : mieux accompagner le propriétaire

8h45 - 9h00 : Accueil des participants et présentation

9h00 - 9h45 : Les bases de la physiothérapie

- Qu'est-ce que la physiothérapie, la kinésithérapie et la rééducation fonctionnelle ?
- Indications thérapeutiques de la physiothérapie et importance de son rôle dans la prise en charge de la douleur des animaux.
- Qui peut réaliser des séances de physiothérapie et sur quels animaux ?

9h45 - 10h30 : Présentation des actes de physiothérapie non instrumentale

- Les bénéfices thérapeutiques, les indications et les contre-indications de ces actes.
- Présentation de la diversité de ces actes : cryothérapie, thermothérapie, massage thérapeutique, kinésithérapie passive et kinésithérapie active
- La réglementation applicable aux actes de physiothérapie en clinique vétérinaire.

10h30 - 10h45 : Pause café

10h45 - 12h00 : Accompagner les propriétaires dans la réalisation de massages thérapeutiques au domicile

- Les bases du massage thérapeutique : présentation des différents mouvements qui composent les massages thérapeutiques et de leur diversité à travers l'histoire
- Accompagner un propriétaire pour qu'il réalise ces massages correctement à son domicile.
- Atelier pratique : acquisition des gestes de massage thérapeutique.

12h00 - 13h00 : Pause déjeuner

13h00 - 15h00 : Aider les vétérinaires dans la réalisation des séances et des actes de kinésithérapie

- Présentation de la diversité d'actes en kinésithérapie passive et active
- Présentation des différentes étapes d'une séance de kinésithérapie et sur son évolution suivant la pathologie
- Atelier pratique : exercices et gestes pour assister le vétérinaire lors de séances de kinésithérapie passive et active.

15h00 - 15h15 : Pause café

15h15 - 16h30 : Présentation des actes de physiothérapie instrumentale

- Les intérêts thérapeutiques, les indications et les contre-indications de ces actes.
- Présentation de la diversité de ces actes : thérapie laser, hydrothérapie, électrothérapie, ultrasonothérapie, onde de choc
- La réglementation et les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de ces actes en clinique vétérinaire.

16h30 - 17h45 : Mise en place et réalisation d'un protocole thérapeutique de physiothérapie

- Importance de la première consultation et mise en place d'un protocole de soins en physiothérapie en accord avec les propriétaires
- Comprendre le déroulé d'une séance afin d'assister le vétérinaire et suivre l'évolution progressive du protocole.
- Conseiller le propriétaire pour assurer la continuité du protocole à domicile et optimiser les séances en clinique.

17h45 - 18h00 : Retours et échanges sur le contenu de la formation ; questionnaire de fin de formation



Points forts

- **Acquisition de nouvelles compétences que vous pourrez transmettre à votre équipe**
- **Approche complète et adaptée aux ASV + Fiches pratiques**
- **Mise en pratique facile en clinique et applicable dès la fin de la formation**
- **Présentation de cas cliniques**
- **Un nouvel élan à votre métier d'ASV**

Modalités des formations présentielles et hybrides CAPdouleur

Les formations CAPdouleur peuvent être réalisées entièrement en présentiel ou selon un format hybride associant des séquences e-learning et des temps de formation en présentiel.
La répartition entre les différentes modalités pédagogiques ainsi que leur durée sont précisées dans le programme de chaque formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES PRÉREQUIS

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation.
- Vérification des prérequis indiqués dans le programme de la formation.

CONDITIONS TECHNIQUES POUR LES SÉQUENCES À DISTANCE

Pour les formations comprenant une séquence e-learning, le participant doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion internet suffisante pour suivre les contenus en ligne et visionner les vidéos, et être en capacité d'utiliser de manière autonome les outils numériques nécessaires.
Les modalités d'accès à la plateforme sont communiquées au participant avant le démarrage des séquences concernées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation des connaissances et/ou des compétences au cours de la formation au moyen de quiz, exercices, travaux pratiques, études de cas, mises en situation ou échanges avec le formateur, selon le programme.
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Pour les séquences en présentiel :

- Feuilles de présence signées par les participants et le formateur par demi-journée.
- Participation aux activités pédagogiques prévues dans le programme.

Pour les séquences e-learning intégrées aux formations hybrides :

- Suivi de la progression et de la réalisation des modules sur la plateforme de formation.
- Traçabilité des connexions et des activités réalisées.

À l'issue de la formation :

- Évaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Méthodes pédagogiques

Selon la formation :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Quiz et questionnaires.
- Études de cas et cas cliniques interactifs.
- Travaux dirigés et travaux pratiques.
- Mises en situation.
- Échanges et retours d'expérience.
- Évaluations et corrections au cours du parcours.

Pour les formations hybrides, les séquences e-learning prévues dans le programme sont réalisées en amont des journées présentielles.

Ressources pédagogiques

Les ressources nécessaires à la formation sont mises à disposition des participants selon les modalités prévues pour chaque formation : supports pédagogiques, ressources numériques, modules e-learning et/ou documents complémentaires.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS

Chaque formation est placée sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
Le déroulement pédagogique est assuré par le ou les formateurs désignés par CAPdouleur et indiqués dans le programme de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CAPdouleur étudie les besoins d'adaptation nécessaires pour permettre l'accès à la formation ou, lorsque cela n'est pas possible, orienter le participant vers une solution adaptée.

Référente handicap : Lydie Martin
lydie.martin@capdouleur.fr